

liales, l'application de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants et le développement de l'artisanat. L'*Annuaire* de 1948-1949, pp. 1222-1230, fait un exposé détaillé des œuvres de bien-être social chez les Indiens.

Conformément au programme d'amélioration du logement dans plusieurs réserves, 1,197 maisons ont été construites et 2,271 logements réparés l'année terminée le 31 mars 1950. Des dispositions ont été prises pour la construction de 922 autres maisons en 1950-1951; les propriétaires répondront eux-mêmes pour une bonne partie de la main-d'œuvre. Les Indiens indigents ont reçu pour \$1,325,342 d'épicerie essentielle au lieu d'espèces. Les Indiens indigents, malades et âgés, ont bénéficié, sur la recommandation du médecin, de vivres spéciaux comprenant du lait, des légumes frais, des fruits et des œufs, particulièrement durant leur convalescence. En outre, 4,100 Indiens indigents âgés ont touché \$386,744 d'allocations en espèces et un crédit autorisant une dépense de \$1,063,500 à cet égard a été voté en 1950-1951. La coordination et l'avancement de l'éducation des adultes et de la culture physique ont progressé, surtout en Alberta et en Colombie-Britannique où des cours ont été inaugurés en collaboration avec les universités provinciales.

Des allocations familiales sont versées aux mères indiennes comme aux autres mères canadiennes. L'expérience a démontré que, sauf quelques exceptions, la mère indienne a su consacrer à leur fin les allocations familiales, qui ont directement servi à améliorer l'habillement et à rendre le repas scolaire plus substantiel. Les allocations familiales des Indiens ont coûté \$3,500,000 jusqu'au 31 mars 1950.

En vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, plus de 1,000 Indiens anciens combattants ont profité des allocations de rétablissement pour s'acheter une maison, une ferme, des engins de piégeage ou une entreprise de pêche commerciale.

Bien-être des Esquimaux*.—Aider les Esquimaux à s'adapter aux conditions changeantes tout en leur conservant leurs caractéristiques raciales et leur personnalité est un des problèmes administratifs les plus épineux en matière de bien-être social. Sa solution exige la collaboration continue de la Gendarmerie royale du Canada, des missionnaires, commerçants, médecins et autres qui sont en contact avec cette population intéressante et saine. Les services généraux de bien-être et d'éducation relèvent du ministère des Ressources et du Développement économique.

Depuis longtemps, l'administration des affaires des Esquimaux s'est effectuée en grande partie par le canal de la Patrouille de l'Arctique oriental. Toutefois, des tournées d'inspection plus fréquentes par bateau ou par avion permettent depuis quelque temps des relations plus étroites entre les ministères et leurs représentants locaux et rendent d'autant plus efficace l'administration des affaires des Esquimaux.

La Gendarmerie royale du Canada représente le gouvernement chez les Esquimaux pour tout ce qui concerne le bien-être et l'économie. Elle dirige aussi la distribution des secours aux veuves et aux personnes incapables de se suffire et assure le transport à l'hôpital des grands malades.

Les Services de santé des Indiens, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, aidés des missionnaires, des commerçants et de la Gendarmerie royale du Canada, assurent les soins médicaux et sanitaires. Un certain nombre de postes sanitaires ont été établis et, grâce aux subventions du gouvernement, des hôpitaux de mission avec médecin du gouvernement sont maintenus à Aklavik, Chesterfield-

* Rédigé sous la direction de Roy A. Gibson, fonctionnaire administratif, ministère des Ressources et du Développement économique.